



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

entreprises en difficulté

Question au Gouvernement n° 1868

Texte de la question

DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES

M. le président. La parole est à M. Pascal Terrasse.

M. Pascal Terrasse. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Notre pays aurait pu profiter d'une croissance mondiale exceptionnelle en 2004. La France, moins bon élève que ses partenaires, est à la traîne (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*), et les chiffres de l'économie en sont le plus beau témoignage.

Il ne sert à rien de laisser croire à nos concitoyens que tout va bien dans le meilleur des mondes,...

M. Guy Teissier. Tartuffe !

M. Pascal Terrasse. ...alors que le chômage augmente, que les prélèvements obligatoires atteignent des sommets jamais atteints, que les déficits publics atteignent des pics que la France n'a jamais connus,...

M. Michel Herbillon. Les vôtres !

M. Pascal Terrasse. ...que les salaires et les pensions de retraite stagnent, dans le meilleur des cas, c'est-à-dire lorsqu'il ne s'agit pas en réalité d'une baisse du niveau de vie des Français.

Non, monsieur le Premier ministre, la France ne va pas bien, en dépit de vos campagnes de communication qui, en réalité, n'intéressent que peu de monde.

Plus grave encore, comment peut-on laisser croire que la reprise économique serait au rendez-vous alors qu'une véritable hécatombe frappe le monde de l'économie et de l'emploi ? Jamais depuis ces quinze dernières années le nombre de défaillances d'entreprises n'a enregistré une aussi forte progression. (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Après une hausse de 14 % en 2003, il a encore augmenté très fortement en 2004, et 48 664 entreprises ont dû fermer.

Les conséquences sur l'emploi sont bien connues : 200 000 emplois détruits, autant de chômeurs en plus, ce qui pèse très lourdement sur les comptes sociaux et notamment ceux de l'UNEDIC. C'est la conséquence d'une politique à courte vue, bercée d'illusions, dont les Français mesurent malheureusement jour après jour le caractère désastreux.

M. Yves Nicolin. Baratin !

M. Pascal Terrasse. Monsieur le Premier ministre, quand allez-vous prendre enfin en compte la situation de l'emploi dans notre pays ? Quand allez-vous répondre à toutes ces entreprises défaillantes qui ne sont que le fruit de la politique que vous conduisez depuis près de trois ans maintenant ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Michel Herbillon. Caricature !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

M. Hervé Gaymard, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Nous aimons toujours, monsieur Terrasse, votre sens de la nuance. Je voudrais tout de même vous rappeler quelques chiffres.

Vous avez parlé du déficit budgétaire. En 1980, il était de quelques milliards de francs. En 1986, nous l'avons retrouvé à 160 milliards de francs. (" Hou ! " sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - *Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Bernard Roman. Et en 1840 ?

M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Et l'endettement invraisemblable que notre pays

connaît aujourd'hui est lié en très grande partie à votre mauvaise gestion (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*), notamment pendant les très fortes périodes de croissance économique que vous avez connues à la fin des années 80 et à la fin des années 90 avec M. Jospin. Alors, je vous en prie, pas de leçons !

Vous avez parlé des défaillances d'entreprises. Sous M. Jospin, elles étaient en moyenne de 50 000 par an. Depuis 2002, elles sont en moyenne de 40 000. Mais il faut surtout parler des créations d'entreprises : il y en a eu 200 000 en 2003 et 220 000 en 2004. C'est grâce à notre politique, à la loi Dutreil, que prolonge l'action de Christian Jacob, c'est lié au statut de la jeune entreprise innovante et aux investisseurs providentiels.

M. Henri Emmanuelli. Et les trois millions de chômeurs ?

M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Aujourd'hui, après avoir stimulé la création des entreprises, notre souci est de permettre leur développement et de leur donner tous les moyens de financement. Nous avons rapproché l'Agence de l'innovation de la Banque des petites et moyennes entreprises, et, sous l'autorité du Premier ministre, avec Christian Jacob, nous préparons une grande loi pour le développement des entreprises et la création d'emplois. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

L'économie française, monsieur Terrasse, recommence à créer des emplois et toute notre énergie est dédiée à ce but : cessez donc de jouer au porteur de mauvaises nouvelles ! Notre pays est dynamique, il a des réserves de croissance et nous allons prendre les mesures nécessaires. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Pascal Terrasse](#)

Circonscription : Ardèche (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1868

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 février 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 3 février 2005